LA LETTRE DE LA CAPEB

LA LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

N° 1319
6 novembre 2026







L'ACTUALITÉ

LA CAPEB AU SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE : PARCE QUE LES ARTISANS DU BÂTIMENT SONT DES ACTEURS INCONTOURNABLES DU PATRIMOINE !

Du 29 octobre au 1er novembre, la CAPEB a participé au Salon International du Patrimoine, au Carrousel du Louvre, avec l'ambition de valoriser l'expertise des artisans du bâtiment et de rappeler leur rôle essentiel dans la préservation, la restauration et la transformation du bâti existant.

Bien plus que des spécialistes de leur métier, les artisans du bâtiment sont des acteurs à part entière du patrimoine. Leur connaissance des bâtiments anciens, des matériaux, des ressources locales et des modes constructifs traditionnels leur permet d'intervenir dans le respect de l'identité architecturale des lieux, tout en imaginant de nouveaux usages adaptés aux besoins contemporains. Entretenir le bâti, le restaurer en préservant ses caractéristiques architecturales ou lui donner une seconde vie : les artisans mobilisent des savoir-faire techniques, une connaissance fine du terrain et une capacité d'adaptation indispensables à la réussite de ces projets. Leur expertise constitue ainsi un atout majeur pour les architectes, les maîtres d'ouvrage et l'ensemble des acteurs du patrimoine, avec lesquels ils contribuent à concevoir et à réaliser des interventions pertinentes, durables et respectueuses de l'existant.

Cette contribution dépasse largement la seule conservation des bâtiments. En participant à la rénovation des centres anciens, à la réhabilitation de logements et à la transformation de bâtiments devenus inadaptés à notre vie contemporaine, les entreprises artisanales contribuent directement à l'attractivité des territoires, à la valorisation de leurs ressources et à la transmission de leur identité patrimoniale. Sur son stand, la CAPEB a proposé aux visiteurs une immersion dans la richesse et la diversité des métiers de l'artisanat du bâtiment grâce à une exposition photographique consacrée aux gestes, aux matériaux et aux femmes et aux hommes qui font vivre ces savoir-faire. Réalisée en septembre auprès de cinq entreprises artisanales d'Auvergne-Rhône-Alpes, cette nouvelle série de photographies a mis en lumière des métiers variés : carrelage et terrazzo en Isère, travail du bois et de l'acier dans la Drôme, électricité dans la Loire, charpente dans le Puy-de-Dôme et forge dans l'Allier. Elle est venue enrichir les séries précédemment réalisées notamment en Bretagne. Le stand a également accueilli des démonstrations de savoir-faire, avec notamment le travail du vitrail, la peinture en décor et la taille de pierre. Ces temps de rencontre ont permis de donner à voir la précision des gestes, la maîtrise des matériaux et la technicité nécessaires à la restauration du bâti ancien. La CAPEB a par ailleurs promu la démarche « Artisans du Patrimoine Bâti », destinée à valoriser les entreprises artisanales qui contribuent à la préservation et à la restauration du patrimoine.

La participation de la CAPEB s'est également inscrite dans une volonté de renforcer les échanges avec les autres professionnels du secteur. Une conférence organisée autour de deux thématiques a permis d'aborder les enjeux du changement d'usage, notamment la manière d'apporter de la lumière dans des bâtiments qui n'avaient pas été conçus pour en recevoir, ainsi que la place des métiers du second œuvre dans la mise en valeur du patrimoine, un point que nous avons traité avec le CCCA-BTP notamment. Ces sujets illustrent pleinement la capacité des artisans à concilier respect de l'existant, exigences techniques et adaptation des bâtiments aux usages actuels. Nous avons également valorisé notre partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, dont le stand a relayé notre présence au salon. Nous avons également participé au lancement de la quatrième édition de la revue Patrimonial, à laquelle nous avons contribué.

Enfin, la CAPEB figurait dans le parcours officiel de l'inauguration. Le Vice-président en charge des questions économiques, Christophe Bellanger, et le Président des Métiers de la Pierre également chef de file du patrimoine de la CAPEB, Éric Le Devehat, ont pu échanger à cette

• • •

occasion avec le sénateur Pierre-Antoine Lévi (Tarn-et-Garonne), président de la Commission de la Culture du Sénat, ainsi qu'avec la sénatrice Catherine Morin-Desailly (Seine-Maritime).

Au final, cette participation au Salon International du Patrimoine aura permis à la CAPEB de souligner la place des entreprises artisanales dans la préservation, la restauration et la valorisation du bâti, ainsi que leur rôle dans la transmission des savoir-faire dans les territoires.
En savoir plus sur ARTUR.

ÉCONOMIE

→ CALCULAB ÉVOLUE : UNE NOUVELLE VERSION PLUS INTUITIVE ET PLUS PERFORMANTE

Objectif : permettre aux entreprises artisanales de gagner du temps, de fiabiliser leurs calculs et de prendre des décisions économiques plus sereinement. Calculab évolue avec une nouvelle version plus intuitive, plus pédagogique et enrichie de fonctionnalités pensées pour les artisans du bâtiment. Désormais, l'intégration de l'API URSSAF permet le calcul automatique des charges patronales, simplifiant les saisies et limitant les erreurs.

L'interface modernisée offre une navigation plus fluide, tandis que des infobulles explicatives et des copies de formulaires CERFA intégrées facilitent la compréhension et la recherche d'informations. Accessible sans téléchargement, via une simple connexion internet, Calculab permet de calculer précisément son coût de revient et de réaliser des simulations financières pour mieux anticiper les décisions stratégiques de l'entreprise.

À titre exceptionnel et promotionnel, Calculab est accessible gratuitement à l'ensemble des adhérents jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour accéder au logiciel, il vous suffit d'envoyer le lien du formulaire aux adhérents intéressés : **https://dev-calculab.capeb.fr/**.

Plus d'information sur la **page ARTUR**.

→ LA CAPEB AUX JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE



Les Journées nationales de l'Architecture se sont tenues les 15 et 18 octobre derniers à la Cité de l'Architecture par le ministère de la Culture. La CAPEB avait été invitée à une table ronde sur la réhabilitation et la place des différents acteurs. Les architectes considèrent désormais que la réhabilitation est tout aussi importante en termes d'architecture que la construction.

Éric Le Dévéhat a rappelé que si les artisans du bâtiment apportent leur expertise métier, ils peuvent aller bien au-delà, grâce notamment à leur analyse du bâti et de son histoire. Ils participent donc au diagnostic partagé d'autant qu'il se fait tout au long du chantier dans le cas d'une réhabilitation. Ces rencontres s'inscrivaient dans la préparation du 2e palmarès « réHAB XXe ». On rappellera ici que la 1re édition avait suscité plus de 200 candidatures.

Cette fois-ci, la CAPEB sera associée au processus de pré-sélection des dossiers.

→ UN APPEL À PROJETS POUR DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI DANS LE BÂTIMENT

L'Agence Qualité Construction (AQC) vient de lancer un appel à projets dans le cadre du programme AMBRE, dont la CAPEB est signataire. Il s'agit de sécuriser et de développer le réemploi des matériaux, produits et équipements contribuant à la performance énergétique des bâtiments. En effet, le bâtiment génère 46 millions de tonnes de déchets chaque année, mais le taux de réemploi des matériaux ne dépasse pas 1 %. Les freins sont nombreux : difficultés d'identification et de requalification des matériaux, surcoûts techniques et organisationnels, contraintes assurantielles… L'appel à projets vise à soutenir l'élaboration de Recommandations Professionnelles de Réemploi, qui définiront les bonnes pratiques, de la déconstruction au stockage, en passant par l'évaluation des performances et la traçabilité des produits. Leur reconnaissance par les acteurs de la construction et de l'assurance doit permettre de faire évoluer le réemploi de la technique non courante vers la technique courante. Les entreprises du bâtiment et les autres acteurs concernés peuvent candidater dans le cadre de projets collectifs. Date limite de candidature : 28 décembre 2026.

Consulter ici l'appel à projets.



SOCIAL

→ IRIS-ST : DEUX NOUVEAUX SUPPORTS POUR RENFORCER LA PRÉVENTION SUR LES CHANTIERS



L'IRIS-ST enrichit ses ressources dédiées à la santé et à la sécurité au travail avec deux nouvelles publications destinées à accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans leurs démarches de prévention. Il s'agit tout d'abord d'une nouvelle vidéo pour réussir l'accueil sécurité des nouveaux arrivants, afin de les informer des risques présents sur le chantier et leur transmettre les bonnes pratiques à adopter. Une nouvelle vidéo présente les principaux points à aborder pour réaliser cet accueil efficacement.

Découvrir ici la vidéo sur l'accueil sécurité.

On rappellera aussi que l'IRIS-ST met à disposition une **page dédiée à l'accueil des nouveaux arrivants**, qui rassemble des outils pratiques pour accompagner les entreprises dans cette démarche. Par ailleurs, l'Institut publie aussi une nouvelle fiche pour bien choisir ses protections auditives. Il s'agit d'un outil pratique pour aider les artisans à choisir des équipements adaptés et à préserver leur audition face aux nuisances sonores. **Consulter la fiche « Comment choisir ses protections auditives ? »**. Une prochaine fiche, consacrée aux chaussures de sécurité, est attendue d'ici à la fin du mois de novembre.

ÉCONOMIE

→ HANDIBAT S'INVITE AUX RENCONTRES NATIONALES DE L'HABITAT PRIVÉ

C'est Thierry Ravon, administrateur de la CAPEB nationale et, à ce titre, en charge des questions d'accessibilité, ainsi que le Président de HB Développement, qui participait ce 3 novembre, aux Rencontres nationales de l'Habitat privé organisées par l'Anah au Centre de Congrès de Lyon.
Il est intervenu lors d'une conférence consacrée à la mobilisation des professionnels pour installer le réflexe France Rénov'. Son intervention a permis de mettre en avant la place des entreprises artisanales du bâtiment dans le parcours d'adaptation des logements : repérage et anticipation des besoins, orientation vers France Rénov', articulation avec les acteurs du médico-social et réalisation de solutions adaptées. Elle a bien évidemment été l'occasion de valoriser Handibat et Silverbat, ainsi que l'enjeu de rendre les entreprises formées identifiables et visibles dans les parcours.



LOBBYING

→ PLFSS 2027 LES POINTS QUE NOUS VOULONS AMÉLIORER

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale a été rejeté par les députés le 23 octobre et sera examiné par le Sénat à compter du 9 novembre. Ce texte comporte des mesures susceptibles d'entraîner des conséquences directes sur les entreprises artisanales du bâtiment. La CAPEB a proposé plusieurs amendements visant à supprimer l'article modifiant le calcul des allègements généraux de cotisations patronales car cette pourrait augmenter le coût du travail, particulièrement pour les très petites entreprises du bâtiment, limitant leur capacité à embaucher, revaloriser les salaires et maintenir leur activité. Elle a proposé aussi d'exclure les entreprises de moins de 50 salariés de l'intégration de la Prime de Partage de la Valeur (PPV) dans l'assiette de calcul de la réduction des cotisations patronales, afin de soutenir leur compétitivité et d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés. Elle invite également les parlementaires à supprimer l'article 12, qui instaure une contribution sur les organismes de complémentaire santé. L'objectif est d'éviter une hausse des cotisations et du reste à charge pour les assurés, déjà impactés par une augmentation de 8,1 % des cotisations en 2024. Enfin, avec l'U2P, nous avons promu un amendement permettant aux femmes nées avant 1970 de conserver leur statut de conjoint collaborateur, un amendement soutenu par le Gouvernement et voté par les députés avant que l'ensemble du projet de loi soit rejeté. C'est une première étape mais la CAPEB a bien l'intention de saisir les autres opportunités qui se présenteront pour décaler cette borne d'âge.

RÉSEAU

→ IA ET CYBERSÉCURITÉ AU MENU DE LA CNAE



Le Vice-président de la CAPEB en charge des questions économiques, Christophe Bellanger, présidait les 3 et 4 novembre la Commission annuelle des affaires économiques, consacrée cette année à deux actualités prégnantes : les aléas climatiques d'une part et l'IA et la cybersécurité d'autre part. Le premier point visait à permettre aux artisans du bâtiment d'identifier les risques liés aux aléas climatiques, de s'appuyer sur des outils concrets pour les anticiper et de planifier des travaux permettant de réduire la vulnérabilité des logements. Le second sujet a fait intervenir Costructor et France Num, ainsi qu'un représentant de Cybermalveillance.gouv. Les premiers ont présenté des solutions permettant aux entreprises de développer leur activité et leur efficacité, tandis que l'intervention du second visait à sensibiliser les artisans à la cybersécurité afin de leur permettre d'adopter les bonnes pratiques pour protéger leur activité et sécuriser leurs données, sachant que des solutions concrètes sont proposées en cas d'attaque. Le mercredi matin, les délégués de la CNAE ont pu faire le point sur les transmissions d'entreprises et la nécessité de les anticiper, sur les marchés en développement (rénovation et adaptation du bâti ancien, adaptation des logements au vieillissement, électrification, confort d'été, aléas climatiques), et sur les nouvelles fonctionnalités de Calculab pour optimiser la rentabilité des entreprises. Un état d'avancement des travaux mis en œuvre dans le cadre du plan de relance de la CAPEB et les particularités du bâti ancien en termes de savoir-faire et de rénovation, ont conclu cette Commission nationale. **Retrouver tous les détails de cette CNAE sur ARTUR.**

→ LES PEINTRES DU CŒUR 2026 : NEUF DÉPARTEMENTS UNIS DANS L'ACTION SOLIDAIRE

À l'occasion de la Saint-Luc, les artisans peintres et décorateurs du Réseau se sont à nouveau mobilisés cette année. Neuf départements avaient répondu présents pour l'édition 2026 des Peintres du Cœur. Une belle démonstration de solidarité et de savoir-faire au service des structures qui en ont besoin. Ainsi, les Bouches-du-Rhône, le Cher, le Gard, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme, le Bas-Rhin, la Savoie, la Vendée et La Réunion ont fait vivre cette initiative nationale portée par les Métiers de la Peinture et de la Décoration de la CAPEB. À travers des chantiers solidaires, les artisans ont mis leurs compétences au service de structures sociales, associatives et caritatives. Rénovation, embellissement des espaces ou réalisation de fresques : autant d'actions concrètes pour améliorer le cadre de vie des bénéficiaires et apporter de nouvelles couleurs à leur quotidien. L'ensemble de ces actions vous sera présenté en détail dans un recueil comme nous l'avons déjà fait pour les initiatives prises l'an dernier (**retrouver ici le livret bilan 2025**). Au-delà des réalisations, cette mobilisation collective témoigne de l'engagement des entreprises artisanales dans la vie de leurs territoires. Elle valorise des métiers qui allient technicité, créativité et sens du service, tout en renforçant les liens entre professionnels et acteurs locaux. Un grand merci à toutes les entreprises et aux artisans mobilisés ! Par leur engagement, ils prouvent que le savoir-faire artisanal peut aussi être un formidable moteur de solidarité. Avec les Peintres du Cœur, un geste, une couleur : un impact durable.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

BUREAU CONFÉDÉRAL

La semaine s'est ouverte par la réunion en visio du Bureau confédéral. Il s'agissait en partie de préparer le Conseil d'administration des 19 et 20 novembre, mais surtout d'engager une réflexion approfondie sur des dossiers d'actualité à fort enjeu politique. Il a bien évidemment été question des suites à donner à la pétition.

CESE



Le Groupe de l'Artisanat et des Professions libérales a évoqué une nouvelle autosaisine sur l'urgence d'agir concernant l'information et les médias, d'une part, et d'autre part, un événement de plénière pour le 25 novembre sur le thème « Femmes et justice ». Dans le cadre de la saisine VSST, Jean-Christophe Repon s'est entretenu avec Cécile Guillaume, maîtresse de conférences en sociologie. Il participait à une audition sur l'adaptation au changement climatique de la filière bâtiment.

GOUVERNEMENT

Le Président avait un déjeuner de travail avec le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, mercredi midi. Il s'agissait bien sûr des dispositions du projet de loi Relance Logement, mais également de celles introduites dans le projet de loi de finances pour 2027. Le Président est revenu au cours de cet entretien sur la nécessité d'encourager les GME dans la loi et d'instaurer un parcours intelligent de rénovation des logements.
Jeudi, Jean-Michel Martin représentait la CAPEB au ministère de la Transition écologique où les acteurs de la REP PMCB avaient été conviés pour une information sur les arbitrages à venir du ministre Lefèvre, à la suite, notamment, à l'avis du Conseil d'État et à la mobilisation commune de la CAPEB et des représentants des collectivités locales.

RÉSEAU

Le Président confédéral est intervenu mardi soir devant les délégués de la CNAE pour échanger sur la situation économique de l'artisanat du bâtiment et revenir sur les propositions que porte la CAPEB dans le but de l'améliorer.
Vendredi, il avait prévu de participer aux 10 ans de la CAPEB Grand Est.

FILIÈRE

Le Consuel organisait mercredi soir son Forum annuel. Dans ce cadre, le Président de la CAPEB avait été convié à intervenir au sein d'une table ronde sur l'électrification vue comme un tournant décisif pour la filière.
En savoir plus sur ARTUR.

ARTISANAT



La journée annuelle des CPRIA était organisée ce mercredi 4 novembre par l'U2P avec les cinq organisations de salariés. Le Président de la CAPEB est intervenu au sein de la table ronde qui avait été organisée sur la transition démographique et la place des jeunes et l'attractivité des parcours professionnels dans les métiers de l'artisanat.

U2P

Le Comex de l'U2P s'est réuni jeudi. Il a principalement porté sur l'actualité politique et sociale, les échéances électorales de 2027 et la représentativité patronale. Il a aussi permis un échange entre les Président et vice-présidents de l'U2P avec les Présidents des Confédérations CFBCT, OPEF, CNCT et CNAP sur le dialogue social dans l'artisanat. Les élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat 2027, les négociations relatives l'emploi des jeunes et aux arrêts maladie, le Salon des Maires et la représentation de l'U2P au FIPS étaient aussi à l'ordre du jour.

RÉSEAU

→ UN BEAU BILAN POUR NOTRE OPÉRATION OCTOBRE ROSE. ET MAINTENANT, PLACE À MOVEMBER !

Pendant tout le mois d'octobre, la CAPEB et son réseau se sont mobilisés à travers l'opération « La CAPEB court pour Octobre Rose ». 291 membres ont ainsi rejoint le Club CAPEB sur Strava. Élues et élus, adhérentes et adhérents, collaboratrices et collaborateurs, proches et partenaires ont marché, couru et randonné partout en France pour faire avancer notre compteur collectif.

Au total, 620 activités ont été enregistrées, près de 4 450 km ont été parcourus, cumulant plus de 554 heures d'activité et plus de 44 500 m de dénivelé positif ! Bravo et merci à toutes celles et ceux qui ont participé, partagé l'opération et fait vivre cette mobilisation dans les territoires ! Chaque kilomètre a compté. Et comme elle s'y était engagée, la CAPEB a fait



un don de 6 000 € à l'Institut Curie. La prévention et le dépistage du cancer nous concernent toutes et tous !

→ UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA MAYENNE

La CAPEB Mayenne a un nouveau Secrétaire général en la personne de Damien Gautier.
Qu'il soit le bienvenu au sein du Réseau !

CAPEB L'ARTISANAT DU BÂTIMENT
CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information, rendez-vous dans votre espace adhérent sur **www.capeb.fr** qui vous permettra d'accéder à ARTUR

Crédit photo : © CAPEB / © 2026 iStockphoto LP.